

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 mai 2025

Dans les locaux de l'Association St-Marc, Sévery 3, à Lausanne de 17h35 à 18h25.

1. Accueil, liste de présence

Personnes présentes : Laetitia Beney (LB) ; Françoise Duvoisin (FD) ; Jean-Jacques Duvoisin (JJD) ; Turid Guex (TG) ; Liliane Guignard (LG) ; Christian Mühlheim (CM) ; Sandrine Prisi (SP) ; Gérald Progin (GP) ; Josette Weber (JW).

Alain Plattet, chef de Domaine vie de quartier à la Ville de Lausanne nous rejoint pour l'apéro.

Personnes excusées : Geneviève Ziegler (GZ)

Petit tour de table pour se présenter

2. PV de l'AG 2024

Accepté avec remerciements à son autrice.

3. Rapport d'activité du Président de l'Association « Journal de Prélaz-Valency »

GP nous fait un retour concernant les activités de l'année 2024 ; celle-ci a été marquée par une continuité dans les activités du journal, avec la parution de trois numéros selon le modèle habituel (un thème, 16 pages). Les interviews et articles ont été réalisés par les membres du Comité de rédaction et de la Commission élargie, avec une attention constante à donner la parole aux habitant·e·s du quartier, tous âges et origines confondus. Le succès de l'article historique en fin de numéro se confirme.

Le retrait de l'équipe d'animation du Centre Socioculturel de la Commission élargie n'a pas impacté la participation à la rédaction. La mise en page est assurée comme d'habitude par GP, et l'impression reste confiée à Sprint (Yverdon-les-Bains). Le tirage est de 670 exemplaires, dont 130 sont envoyés aux abonné·e·s papier et le reste aux institutions locales ainsi qu'aux commerces du quartier 278 exemplaires sont envoyés par mail.

Deux nouvelles personnes ont manifesté leur intérêt pour rejoindre la Commission de rédaction élargie en fin d'année. Côté abonnements, les chiffres papier sont stables, mais les abonnements par mail diminuent légèrement. Une affiche avec QR code a été conçue pour relancer la dynamique.

Sur le plan financier, la situation reste conforme au budget. Les soutiens de la Loterie et de l'Association St-Marc garantissent la parution du journal pour deux années encore. À noter enfin que la Ville de Lausanne envisage un soutien aux journaux de quartier.

FD précise qu'il y a régulièrement quelques nouvelles demandes pour la version-papier et que le Journal est très bien accueilli dans les commerces (surtout restaurants et coiffeurs), ainsi que dans les Institutions (Soupe populaire, Point d'eau, ...).

GP précise que concernant le lectorat par mail (278 adresses), plus ou moins 60 % ouvrent le mail, mais seulement une trentaine de personnes ouvrent une page ou plus. La question de savoir si la statistique prend en compte les lecteur·trice·s qui lisent le Journal sur le volet reste ouverte. Sur le site internet, il y a environ 120 personnes qui consultent le Journal.

JW complimente la qualité du Journal, notamment le choix du papier couché. GP informe que ce type de papier ne s'avère pas plus cher que du papier-journal (ou alors très peu). Par ailleurs, à chaque

éditions des exemplaires sont transmis, aux Archives municipales, à la Bibliothèque cantonale au Musée historique et à la bibliothèque nationale.

4. Etat des comptes et rapport des vérificateur·trice·s des comptes, décharge des vérificateur·trice·s

Le trésorier, JJD présente le compte de pertes et profits et le bilan pour l'année 2024.

Dans les grandes lignes, durant l'année, 4'038,80 CHF ont été dépensés pour l'impression du journal ; les frais internet et informatiques se montent à 1'128,80 CHF et ceux en lien avec les envois à 545.80 CHF. Les cotisations et dons atteignent 185 CHF.

Le capital au 31.12.2023 est de 21'278.90. La perte est de 5'721.50 et la fortune au 31.12.2024 est ainsi de 15'557.40 CHF.

Il y a eu une légère augmentation des frais d'impression, notamment dû à la tva. Avant, pour un journal les frais (d'impression) s'élevaient à 1.97 CHF et actuellement à 2.04 CHF. Lorsque le journal est expédié par poste, son coût s'élève à 3.05 CHF/journal.

Le coût du timbre-poste a lui aussi augmenté.

Les finances de l'Association devraient permettre de continuer à ce rythme les trois prochaines années. Il faudra probablement anticiper de nouvelles démarches de recherche de fonds à la fin de l'année 2025 ou au début de l'année 2026.

LG et CM, sont vérificateur·trice·s des comptes. CM, en leurs noms nous fait part de leur rapport.

Les comptes et le rapport de vérification sont acceptés à l'unanimité avec remerciements à leur auteur. LG et CM acceptent de fonctionner pour la vérification en 2026.

5. Budget

Le budget 2025 prévoit des dépenses se montant à 5'750 CHF, pour trois parutions.

6. Commission de rédaction élargie : membres

Deux personnes se sont montrées intéressées à participer aux Commissions de rédaction élargie, où en rappel, le simple fait d'avoir de l'intérêt pour le Journal est suffisant pour participer (il n'est pas nécessaire de rédiger des articles). Il s'agit d'Elise Ruchonnet habitante du quartier et de Loïck Froidevaux, Directeur de l'APEMS de la Maille.

7. Suite de la publication

Les comptes permettent de voir les deux prochaines années de manière sereine ; comme mentionné lors de la présentation du trésorier, il faudra cependant anticiper les recherches de fonds pour la suite. FD émet l'idée de demander à l'imprimerie le coût pour l'insertion d'un bulletin de versement dans le Journal (un bulletin pourrait ainsi, par exemple une fois par année, être joint).

Rien à signaler concernant la distribution qui se passe bien.

Il faudra attendre un peu pour voir si la publicité via les affichettes et le QR-code dans le Journal portera ses fruits. D'autres idées pour augmenter notre lectorat peuvent être envisagées (papillons dans boîtes aux lettres ; publicité dans le journal Lausanne-cité ; distribution systématique du solde ; distribution ciblée en différentes petites zones à chaque nouvelle édition pour, à terme, couvrir tout le quartier ; placarder des affichettes dans les commerces (Coop, etc.) et/ou dans les cafés-restaurants ; ...).

JJD demande s'il pourrait être utile de créer un fichier avec les membres de l'Association (12 personnes). GP estime que cela n'est pas nécessaire, il n'en a finalement besoin que pour les invitations pour l'AG et se base sur la liste tirée du compte de la banque.

Pour l'Association du journal de Prélaz-Valency

Le Président

La Secrétaire

Gérald Progin

Sandrine Prisi

Lausanne, le 05.05.25/sp